

Progression des apprentissages au secondaire

Français, langue d'enseignement (version partielle et provisoire)

20 août 2010

Table des matières

Progression des apprentissages au secondaire	3
Préambule	4
PREMIÈRE PARTIE : Les modes de discours	À venir
Mode de discours : l'argumentation	À venir
Mode de discours : la description	6
Familles de situations	6
Genres de textes écrits et oraux prescrits	6
Définition de la description	7
Buts de la description	7
Séquence descriptive	7
Tableau de progression	7
A. Situation de communication	7
B. Plan du texte à dominante descriptive	8
C. Insertion d'une séquence descriptive dans des textes de différents genres	9
Mode de discours : l'explication	À venir
Mode de discours : la justification	À venir
Mode de discours : la narration	À venir
DEUXIÈME PARTIE : Les procédés langagiers	À venir
Procédé langagier : caractériser	À venir
Procédé langagier : exemplifier/illustrer	À venir
Procédé langagier : introduire des énonciateurs autres que l'énonciateur principal	À venir
Procédé langagier : modaliser	À venir
Procédé langagier : nommer	11
A. La dénomination	11
B. L'indétermination	13
Procédé langagier : réfuter	À venir
Procédé langagier : situer dans l'espace et situer dans le temps	À venir
TROISIÈME PARTIE : Index	À venir
ANNEXES	À venir

Droits de reproduction

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu, le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction. Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante : [www.mels.gouv.qc.ca/progression/secondaire/]

Progression des apprentissages au secondaire

La progression des apprentissages au secondaire constitue un complément à chaque programme disciplinaire en apportant des précisions sur les connaissances que les élèves doivent acquérir et être capables d'utiliser à chaque année du secondaire. Il s'agit d'un outil qui est mis à la disposition des enseignantes et des enseignants pour les aider à planifier leur enseignement et les apprentissages que feront leurs élèves.

Place des connaissances dans l'apprentissage

Les connaissances qu'un jeune acquiert lui permettent de mieux comprendre l'univers dans lequel il évolue. Depuis son tout jeune âge, à l'intérieur de sa famille et par ses contacts avec ses amis et les médias, notamment, celui-ci accumule et utilise une quantité toujours croissante de connaissances, et ce sera le rôle de l'école de l'amener progressivement à les élargir, à les approfondir et à les organiser.

Connaissances et compétences sont appelées à se renforcer mutuellement. D'un côté, les connaissances se consolident à travers leur utilisation; de l'autre, l'exercice des compétences entraîne l'acquisition de nouvelles connaissances. Faire acquérir des connaissances pose toutefois le défi de les rendre utiles et durables, ce qui renvoie à la notion de compétence. En effet, on n'est véritablement assuré de l'acquisition d'une règle de grammaire, par exemple, que lorsqu'elle est utilisée de façon appropriée, dans des textes et des contextes variés qui vont au-delà de l'exercice répétitif et ciblé.

Intervention de l'enseignante ou de l'enseignant

Le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant dans l'acquisition des connaissances et dans le développement des compétences est essentiel et une intervention de sa part est requise tout au long de l'apprentissage. La Loi sur l'instruction publique lui donne d'ailleurs la responsabilité du choix des « modalités d'intervention pédagogique qui correspondent aux besoins et aux objectifs fixés pour chaque groupe ou chaque élève qui lui est confié » (article 19). Il appartient donc à l'enseignante ou à l'enseignant d'adapter ses interventions et de les appuyer sur une diversité de stratégies, qu'il s'agisse par exemple d'un enseignement magistral donné à l'ensemble de la classe, d'un enseignement individualisé offert à un élève ou à un petit groupe d'élèves, d'une série d'exercices à faire, d'un travail d'équipe ou d'un projet particulier à réaliser.

Afin de répondre aux besoins des élèves ayant des difficultés d'apprentissage, l'enseignante ou l'enseignant favorisera leur participation aux activités proposées à l'ensemble de la classe, mais il prévoira aussi, le cas échéant, des mesures de soutien. Ces mesures pourront prendre la forme d'un enseignement plus explicite de certaines connaissances, par exemple, ou encore celle d'interventions spécialisées.

Quant à l'évaluation des apprentissages, elle a essentiellement deux fonctions. Elle permet d'abord de porter un regard sur les apprentissages de l'élève pour le guider et le soutenir de façon appropriée. Elle sert ensuite à vérifier à quel point l'élève a fait les apprentissages attendus. Cependant, quelle qu'en soit la fonction, conformément à la Politique d'évaluation des apprentissages, l'évaluation devrait porter à la fois sur les connaissances de l'élève et sur la capacité qu'il a de les utiliser efficacement dans des contextes qui font appel à ses compétences.

Structure

La progression des apprentissages est présentée sous forme de tableaux qui regroupent les connaissances de façon semblable à celle des programmes disciplinaires. Ainsi, pour la mathématique, par exemple, ces connaissances sont présentées par champs : arithmétique, géométrie et autres. Lorsqu'une discipline est en continuité avec le primaire, un arrimage est proposé entre la *Progression des apprentissages au secondaire* et la *Progression des apprentissages au primaire*. Chaque connaissance indiquée est par ailleurs associée à une ou à plusieurs années du secondaire au cours de laquelle ou desquelles elle constitue un objet formel d'enseignement.

Une légende accompagne la progression. Trois symboles composent cette légende : une flèche, une étoile et un espace grisé. Ce qui est attendu de l'élève est décrit de la façon suivante :

→	L'élève amorce un apprentissage avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant qui le sensibilise à un phénomène.
★	L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, fait un apprentissage systématique du phénomène à connaître et à maîtriser à la fin de l'année scolaire.
	L'élève réutilise adéquatement cette connaissance dans des contextes équivalents et graduellement dans des contextes plus complexes.

Français, langue d'enseignement (version partielle et provisoire)

Préambule

Pour soutenir la planification de situations et d'activités d'apprentissage et le choix d'éléments d'apprentissage les plus pertinents selon le contexte, la progression des apprentissages présente des contenus prioritaires à aborder selon les familles de situations, en se référant aux textes courants et littéraires, sur le plan de l'écriture, de la lecture et de la communication orale.

Type de progression retenue

Diverses progressions sont possibles en éducation. La progression linéaire répartit les objets à enseigner du plus simple au plus complexe. Par exemple, pendant longtemps, on a enseigné la lecture en commençant par la syllabe, suivie du mot, puis de la phrase et enfin du texte. La progression par accumulation, elle, découpe un objet en parties, considérant que l'étude de chaque partie permet d'en connaître l'ensemble. Ainsi, l'enseignement traditionnel de la morphologie verbale se faisait, temps par temps, mode par mode. La progression spiralaire, contrairement aux deux autres, appréhende un objet d'apprentissage par approfondissements successifs : *Une progression spiralaire implique des apprentissages de plus en plus exigeants, de complexité croissante et qui visent des niveaux de plus en plus élevés de maîtrise* (Chartrand, 2008, p. 7-8)¹. C'est ce dernier type de progression qui a été retenu pour la progression des apprentissages en français au secondaire.

Présentation générale du document prévu

Le document final contiendra trois parties. La première comprendra cinq tableaux présentant les contenus relatifs aux familles de situations du programme en référence aux cinq **modes de discours** que sont l'argumentation, la description, l'explication, la justification et la narration. Les modes de discours étant des regroupements de textes divers, des précisions seront apportées pour chacun relativement aux genres de textes qui doivent être lus, écoutés, écrits et produits oralement au secondaire. Chaque mode de discours sera présenté selon le plan suivant :

- Familles de situations
- Genres de textes écrits et oraux prescrits
- Définition du mode de discours
- Buts du mode de discours
- Séquence textuelle prototypique
- Tableau de progression
 - A. SITUATION DE COMMUNICATION
 - B. PLAN DU TEXTE ET SES MARQUES D'ORGANISATION
 - C. INSERTION D'UNE SÉQUENCE SECONDAIRE DANS DES TEXTES DE DIFFÉRENTS GENRES

La deuxième partie présente les huit procédés langagiers les plus couramment utilisés dans les genres de textes associés à ces modes de discours. Un procédé langagier est une manière d'énoncer un propos en choisissant les ressources du langage que sont le lexique, la syntaxe, les figures, etc. pour accomplir une activité langagière spécifique. Ils sont présentés ici selon l'ordre alphabétique :

- caractériser;
- exemplifier/illustrer;
- introduire des énonciateurs autres que l'énonciateur principal;
- modaliser;
- nommer;
- réfuter;
- situer dans l'espace et situer dans le temps.

La troisième partie sera un index détaillé répertoriant chaque contenu qui fait l'objet de la progression, aussi bien une activité d'apprentissage (par exemple, cerner le point de vue d'un énonciateur ou déterminer les aspects de l'objet de la description) qu'une notion (ou un concept) énoncées dans le Programme du premier et du deuxième cycle. La très grande partie des contenus relatifs à la langue, au texte, à l'énonciation et à la littérature seront intégrés dans les modes de discours et les procédés langagiers. Ceux qui ne peuvent être associés de façon pertinente à un mode de discours ou à un procédé langagier seront mis en annexe (par exemple la prosodie, certaines structures syntaxiques et les outils méthodologiques pour travailler en grammaire).

Orientations générales du document

Pour développer les compétences attendues en français, il faut que les élèves soient constamment en contact avec des productions langagières authentiques, soit des textes existants réellement dans la société d'hier et d'aujourd'hui. C'est pourquoi, pour actualiser les familles de situations du programme, cinq **modes de discours** ont été retenus. Ce sont les plus fréquents dans la société actuelle, mais aussi dans l'institution scolaire et dans l'enseignement du français. Ces

modes de discours réalisent de façon particulière la situation de communication, structurent le message d'une façon qui leur est propre et privilégient des ressources langagières (dont les procédés langagiers), graphiques ou prosodiques spécifiques en les actualisant dans des **genres de textes**. Pour chaque degré scolaire et pour les trois compétences, des genres connus ont été sélectionnés et, pour la plupart, ils font partie de la tradition de l'enseignement secondaire au Québec et ils permettent de réaliser des apprentissages spécifiques tout autant que de doter les élèves de repères culturels.

Faut-il rappeler que la plupart des textes écrits et oraux sont hétérogènes. En effet, dans un genre où domine un mode de discours (l'itinéraire pour la description, le conte pour la narration, l'éditorial pour l'argumentation), il y a souvent des parties qui relèvent d'un autre mode de discours associé à une séquence textuelle particulière, en tout ou en partie (par exemple, une séquence descriptive insérée dans un conte).

Comme la progression présente un portrait précis du travail à mener chaque année, elle n'intègre pas les processus et stratégies qui sont développés dans le Programme, puisqu'ils sont en quelque sorte transversaux : ils traversent les compétences, s'appliquent à toutes les familles de situations ou particulièrement à certaines, à tous les modes de discours et à tous les genres. Ces processus et stratégies, l'élève doit apprendre, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, à y recourir de manière autonome en tenant compte du contexte dans lequel il acquiert ou exerce sa ou ses compétences langagières.

Présentation du document provisoire

Seules deux sections (un mode de discours [la description] et un procédé langagier [nommer]) du document projeté sont présentées ici en version provisoire, pour donner un aperçu des travaux en cours. Lorsque ceux-ci seront terminés, ces sections devront être revues pour être harmonisées avec l'ensemble et pour s'assurer que les indications de progression sont réalistes et équilibrées année par année. Comme ces deux sections font partie d'un tout, il faut avoir en tête que leur bonne compréhension exigera le recours aux autres parties du document. Il faut signaler aussi que, dans ces documents, l'arrimage avec la progression du primaire n'est pas encore entièrement réalisé.

Le comité d'élaboration : Monique Careau, Suzanne-G. Chartrand, Hélène Nolin et Marie-Christine Paret

-
1. CHARTRAND, S.-G. (2008). *Progression dans l'enseignement du français langue première. Répartition des genres textuels, des notions, des stratégies et des procédures à enseigner de la 1^{re} à la 5^e secondaire*. Les Publications Québec Français. Numéro Hors série.

Français, langue d'enseignement (version partielle et provisoire)

Mode de discours : la description

Pour bien saisir la portée des tableaux liés au mode de discours qu'est la description, quelques précisions s'imposent.

Familles de situations associées à la description :

- Au 1^{er} cycle : *S'informer en ayant recours à des textes courants; S'informer en ayant recours à l'écoute; Informer en élaborant des descriptions; Informer en prenant la parole individuellement*
(P1 : 98, 102, 109, 112, 120, 121, 123)¹
- Au 2^e cycle : *S'informer en ayant recours à une variété de textes courants et de médias; S'informer en ayant recours à l'écoute individuellement et en interaction; Informer en élaborant des descriptions et des explications; Informer en ayant recours à la prise de parole individuellement et en interaction*
(P2 : 33-34; 55-56; 79-80).

Genres de textes écrits et oraux prescrits

Pour chaque cycle ou année, des **genres de textes** écrits et oraux à dominante descriptive sont prescrits. Ils constituent une dimension importante de la progression. Leur liste est présentée dans le tableau ci-dessous.

	Lecture	Écriture	Communication orale
1 ^{er} cycle	<ul style="list-style-type: none"> ■ article de revue ■ compte rendu d'un événement sportif, culturel, etc. ■ consigne ■ courte biographie ■ dépliant touristique ■ entrée de dictionnaire ■ fiche encyclopédique ou technique ■ itinéraire ■ quatrième de couverture 	<p>1^{re} secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ dépliant touristique ■ itinéraire ■ séquence descriptive d'un lieu insérée dans un récit <p>2^e secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ compte rendu d'un événement ■ séquence descriptive d'un personnage insérée dans un récit 	<p>1^{re} secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ écoute d'un documentaire ■ présentation interactive (d'un objet de sport, d'une activité culturelle) <p>2^e secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ démonstration d'un fonctionnement avec support visuel (utilisation d'un outil, pratique d'une activité physique) ■ écoute d'un documentaire (compte rendu d'un événement)
2 ^e cycle	<ul style="list-style-type: none"> ■ article de vulgarisation scientifique ■ biographie ■ entrevue ■ note critique d'un film, d'une œuvre littéraire ou d'un événement culturel (partie informative) ■ reportage sur un phénomène physique, social ou politique ■ procédure 	<p>3^e secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ description d'un problème ou d'une expérience ■ séquence décrivant une époque insérée dans un récit <p>4^e et 5^e secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ séquence décrivant un sentiment ou une émotion insérée dans un récit ■ résumé de textes d'information 	<p>3^e secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ écoute de bulletins de nouvelles ou d'entrevues ■ production d'un bulletin de nouvelles ou d'une entrevue <p>4^e secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ écoute d'une émission d'affaires publiques ou d'un reportage ■ production d'une émission d'information <p>5^e secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ écoute d'un reportage ■ production d'un reportage

Si la description constitue l'essentiel de la majorité des genres prescrits, certains, comme la note critique ou la quatrième de couverture, insèrent nécessairement une séquence ou une partie de séquence argumentative, justificative ou narrative.

Il est essentiel de mettre en réseaux des textes de mêmes genres ou de genres différents qui traitent de mêmes thèmes ou de thèmes différents,

- pour mieux les comprendre et les interpréter :

- observation de ressemblances et de différences dans le contenu, les procédés, les effets sur soi;
- approfondissement, par la discussion, d'une thématique, d'une réalité sociale;
- pour construire des repères culturels : reconnaissance des caractéristiques des genres (éléments qui font que des textes s'apparentent ou se distinguent) pour faciliter la lecture et la production orale et écrite.

Définition de la description :

« Action de présenter le *quoi* ou le *comment* d'un élément du monde réel ou de mondes imaginaires : animal, émotion, époque, événement, expérience, fonctionnement, lieu, métier, objet, organisation, personnage, personne, problème, procédure, phénomène, profession, sentiment. ».

Buts de la description :

- en production (écrite ou orale) : faire voir comment est quelque chose ou quelqu'un; montrer comment faire quelque chose, comment se passe quelque chose;
- en réception (lecture et écoute) : se représenter un élément du monde réel ou imaginaire pour apprendre, pour agir ou pour réutiliser l'information dans d'autres productions.

Séquence textuelle descriptive

La séquence descriptive peut se réaliser en totalité dans un texte à dominante descriptive; elle peut aussi se réaliser partiellement (absence de titre, présentation d'un seul aspect, etc.) lorsqu'elle est insérée dans un genre de texte à dominante narrative ou argumentative. Dans les deux cas, il faut, en lecture, en écriture et à l'oral :

- déterminer le sujet de la description (P1 : 114; P2 : 119)1;
- déterminer les parties de la séquence : sélection d'aspects et de sous-aspects d'un sujet mis en relation, caractérisés et hiérarchisés, sans que soient établis de liens de causalité (P1 : 104; P2 : 46-47, 119).

Tableau de progression

<p>→ L'élève amorce un apprentissage avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant qui le sensibilise à un phénomène.</p> <p>★ L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, fait un apprentissage systématique du phénomène à connaître et à maîtriser à la fin de l'année scolaire.</p> <p>L'élève réutilise adéquatement cette connaissance dans des contextes équivalents et graduellement dans des contextes plus complexes.</p> <p>P : La lettre P indique que l'élève a fait un apprentissage systématique du phénomène, au primaire.</p> <p>L : lecture É : écriture O : communication orale</p> <p>MOT EN PETITES CAPITALES : Procédé langagier</p>	Secondaire				
	1^{er} cycle		2^e cycle		
	1^{re}	2^e	3^e	4^e	5^e
A. Situation de communication					
1. L'énonciateur : celui qui produit l'énoncé et le prend en charge					
a. Identifier l'énonciateur ou se situer comme énonciateur :					
i. ses caractéristiques : ses champs d'intérêt, sa connaissance du sujet, son engagement, son expertise, sa renommée (P2 : 67)	→ LÉO	★ LÉO			
ii. ses intentions ou ses besoins liés à la tâche, à la prise de parole (P1 : 113, 125)	P				
– informer pour faire connaître (fiche encyclopédique, compte rendu d'un événement, documentaire, bulletin de nouvelles)	★ LO	★ LÉO	★ LO		
– informer pour inciter à agir (consigne, dépliant touristique, itinéraire)	★ LÉ	★ LÉ			
– informer pour faire comprendre (article encyclopédique, reportage)			★ LÉ		
– créer ou recréer des éléments de l'univers (lieu et personnage de récit)	★ ₂ LÉ	★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ	

iii. ses rapports avec le destinataire					
– absence de marques énonciatives, intonation neutre à l’oral (P1 : 142)	→	★			
	LÉO	LÉO			
– présence de marques énonciatives; intonation et formule de contact expressives à l’oral (P1 : 142; P2 : 94)	→	→	→	★	
	O	O	LÉO	LÉO	
	MODALISER				
b. Cerner ou déterminer le point de vue de l’énonciateur : les rapports établis entre lui et le destinataire et entre lui et son propos (P1 : 106, 113, 124; P2 : 49, 67, 92, 93)					
i. point de vue plutôt neutre	→	★			
	LÉO	LÉO			
ii. point de vue plutôt expressif ou subjectif			→	★	
			LÉO	LÉO	
	MODALISER				
2. Le destinataire : celui qui reçoit un message et l’interprète (P2 : 110)					
a. Prendre en compte le destinataire et ses caractéristiques :					
i. son âge, son sexe, ses champs d’intérêt, sa connaissance du sujet, ses habitudes, ses habiletés (P1 : 113, 124; P2 : 64, 94)	→	★			
	EO	EO			
ii. éléments paraverbaux et non verbaux (intonation, volume et débit adaptés à la situation, direction du regard, interaction verbale ou non avec l’auditoire) (P1 : 125, 126, 142; P1 : 98-99)	★ ²	★	★	★	★
	O	O	O	O	O
b. Se situer en tant que destinataire (P1 : 103, 124; P2 : 43, 89)					
i. posture de lecteur ou d’auditeur	→	★			
	LO	LO			
ii. ses caractéristiques, ses intentions, ses besoins liés à la tâche (annotation du texte, prise de notes de lecture ou d’écoute)	→	★			
	LO	LO			
3. Le contexte					
a. Identifier les éléments suivants : la date de production ou de publication, l’époque, l’édition, le lieu, le support (livre, revue, journal, Internet) (P1 : 102, 1-3; P2 : 95, 149)	→	★			
	LO	LO			
b. Évaluer la crédibilité des sources écrites et visuelles selon leur origine (type de document, auteur connu ou non, fiable ou non, contenu vérifiable ou non) (P1 : 131; P2 : 67)	→	→	★		
	LO	LO	LO		
c. Tenir compte des exigences et conditions de réalisation de la tâche d’écriture ou de lecture ou de communication orale (P1 : 113, 124; P2 : 43, 89)	→	★			
	LÉO	LÉO			
B. PLAN DU TEXTE À DOMINANTE DESCRIPTIVE : la manière particulière dont se réalise la séquence descriptive dominante dans un texte					
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
1. Repérer ou donner un titre indiquant le sujet (P1 : 116)					
	NOMMER				
a. un titre neutre	→	★			
	LÉ	LÉ			
b. un titre évocateur			★		
			LÉ		
2. Reconnaître ou introduire le sujet de la description					
	NOMMER				
a. par la désignation du sujet, par une phrase qui suscite l’attention, par une formule de contact	P	★			
		LÉO			
3. Reconnaître ou développer les aspects et sous-aspects					
	NOMMER CARACTÉRISER				
a. en utilisant ses connaissances et sa documentation		★	★	★	
		LÉO	LÉO	LÉO	
b. selon différents plans (P1 : 106, 114; P2 : 66) :					
i. plan thématique : agencement ordonné d’aspects et de sous-aspects du sujet (qualités, propriétés, parties ou composantes)		★	★	★	
		LÉ	LÉ	LÉO	
ii. plan où les aspects sont organisés dans l’espace		★			
		LÉ			
	SITUER DANS L’ESPACE				

iii. plan temporel où les différents aspects sont des phases ou des étapes SITUER DANS LE TEMPS			★ LÉO	★ LÉ			
c. avec l'ajout ou non d'éléments complémentaires verbaux ou non verbaux (exemples, tableaux, supports visuels) EXEMPLIFIER/ILLUSTRER		→ LÉO	★ LÉO				
d. en cernant ou en marquant l'organisation du texte :							
i. les intitulés et la division en paragraphes ou en parties (pour l'oral)			★ LÉO	★ LÉO	★ LÉO		
ii. les organisateurs textuels (mots, groupes de mots ou phrases qui révèlent les articulations du texte)							
– progression spatiale ou temporelle			★ LÉO	★ LÉO			
– introduction d'un ordre (d'abord, ensuite, en dernier lieu)		→ LÉO	★ LÉO				
– apport d'informations nouvelles (en outre, à ce sujet, sur le plan géographique)				→ LÉO	★ LÉO		
– introduction d'exemples (prenons le cas)				→ LÉO	★ LÉO		
– valeur de synthèse (en résumé, pour conclure)				→ LÉO	★ LÉO		
e. en se souciant de la pertinence et de la précision de l'information			★ LÉO	★ LÉO			
i. précision du vocabulaire NOMMER			★ LÉO	★ LÉO			
ii. structures syntaxiques							
– complément du nom, complément de phrase			★ LÉO				
– complément du verbe (direct et indirect), modificateur				★ LÉO			
f. en se souciant de la concision							
i. termes synthétiques					→ LÉO	→ LÉO	★ LÉO
ii. structures syntaxiques : passage d'une classe syntaxique à l'autre (<i>expliquer</i> → <i>explication</i> ; <i>complexité</i> → <i>complexe</i>); enchâssement de phrases; réduction de phrases subordonnées					→ L	★ LÉ → O	
iii. ponctuation (les deux points, les parenthèses, les tirets)					★ LÉ		
iv. schémas, graphiques		→ L	→ LÉO	★ LÉO			
g. en se souciant de la cohérence temporelle autour du temps dominant							
i. emploi du présent et ses différentes valeurs (présent d'énonciation et présent permanent)		→ LÉO	★ LÉO				
ii. emploi de l'imparfait et ses valeurs		→ LÉ	★ LÉ				
h. en insérant des séquences secondaires							
i. insertion de séquences explicatives					→ LO	★ LÉO	
ii. insertion de séquences justificatives ou argumentatives					→ LÉO	→ LÉO	★ LÉO
4. Conclure (la description ne comporte généralement pas de conclusion)							
a. absence de conclusion			★ LÉO				
b. mention différée du sujet pour créer un effet						→ L	★ L
5. Identifier ou choisir les marques non linguistiques							
a. organisation du texte en paragraphes ou en parties (pour l'oral)		→ LÉ	→ LÉ	★ LÉ			

b. mise en page (disposition, espaces, alinéas, numérotation)		→ LÉ	★ LÉ			
c. procédés typographiques (italiques, gras, capitales)			→ LÉ	★ LÉ		
C. INSERTION D'UNE SÉQUENCE DESCRIPTIVE DANS DES TEXTES DE DIFFÉRENTS GENRES		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
1. Insérer une séquence descriptive dans un genre de texte à dominante narrative		★ LÉO	★ LÉO	★ LÉO	★ LÉO	
2. Insérer une séquence descriptive dans un genre de texte à dominante argumentative				→ L	★ LÉO	★ LÉO

-
1. Les chiffres constituent des références aux pages du Programme du 1^{er} cycle (P1) et du 2^e cycle (P2).
 2. Lorsqu'un apprentissage systématique est prescrit à chaque année, l'objet d'étude ou le genre de texte sont différents selon les années.

Français, langue d'enseignement (version partielle et provisoire)

Procédé langagier : nommer

« Nommer », c'est identifier une action, un lieu, une personne, un sentiment, etc. de manière précise, par son nom, par la **DÉNOMINATION**. « Nommer », c'est également présenter quelque chose ou quelqu'un de manière plus ou moins précise, par l'**INDÉTERMINATION**. On nomme abondamment, de manière neutre ou expressive, dans tous les genres de textes, écrits ou oraux, en utilisant diverses ressources langagières. Les principales sont présentées dans le tableau ci-dessous.

<p>→ L'élève amorce un apprentissage avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant qui le sensibilise à un phénomène.</p> <p>★ L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, fait un apprentissage systématique du phénomène à connaître et à maîtriser à la fin de l'année scolaire.</p> <p>L'élève réutilise adéquatement cette connaissance dans des contextes équivalents et graduellement dans des contextes plus complexes.</p> <p>P : La lettre P indique que l'élève a fait un apprentissage systématique du phénomène, au primaire.</p> <p>L : lecture É : écriture O : communication orale</p>	Primaire	Secondaire				
		1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		
		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
A. La dénomination						
1. Utiliser des noms et des verbes						
a. nom propre, surnom, pseudonyme, nom codé		★ LÉO				
b. nom commun et ses substituts						
i. champ lexical (la justice : juge, avocat, procureur, box des accusés; les aspects et sous aspects d'une réalité) et orthographe lexicale	P	★1 LÉO	★ LÉO	★ LÉO	★ LÉO	★ LÉO
ii. terme générique et spécifique	P	★ LÉO	★ LÉO	★ LÉO		
iii. procédé de composition simple (noms composés)	P	★ LÉO				
iv. formation des mots composés par télescopage, abrègement; néologisme	P		→ LÉ	★ LÉ		
v. formation des mots par emprunt; anglicisme			→ LÉO	→ LÉO	★ LÉO	
vi. synonymes et homonymes lexicaux			→ L	★ LÉ		
vii. emploi figuré des mots (<i>croûte terrestre, bâton de vieillesse, mener sa barque</i>)			→ L	→ LÉ	★ LÉ	
c. verbe à l'infinitif pour nommer des actions (saler et poivrer)		★ LÉO				
d. dictionnaire encyclopédique, dictionnaire visuel		→ LÉ	★ LÉ			
e. dictionnaire de langue, dictionnaire analogique et spécialisé				→ LÉ	★ LÉ	
2. Utiliser la reprise de l'information pour assurer la continuité de la dénomination						
a. par répétition partielle d'un groupe du nom (GN) (<i>le grand sage de la montagne</i> → <i>le sage</i>) ou reprise totale (<i>la rivière</i> → <i>la rivière</i> ; <i>un homme</i> → <i>l'homme</i> → <i>cet homme</i>) et ses effets (par exemple, passer de l'indétermination à la détermination)		→ LÉO	→ LÉO	★ LÉO		
b. reprise totale ou partielle par un pronom						
i. pronom personnel (<i>elle</i>), démonstratif (<i>cela, celui-ci</i>), possessif (<i>le tien</i>), relatif (<i>qui</i>), sujet de P		★ LÉO				
ii. pronom personnel complément (<i>Philippe a acheté des abricots; il les a mangés; il en a mangé.</i>)			★ LÉO			

iii. pronom numéral (<i>Manon voulait des chiens; elle en a adopté deux.</i>)			★ LÉO				
iv. reprise partielle par un pronom possessif qui reprend uniquement le sens de l'antécédent (<i>Le chat de Tim est noir, le mien est tigré.</i>)			★ LÉO				
c. reprise par association (GN avec déterminant possessif)							
i. déterminant possessif + nom qui désigne une autre réalité que celle à laquelle le déterminant réfère (<i>Liza est absente; sa collègue fera le travail.</i>)		→ LÉO	★ LÉO				
ii. déterminant possessif + nom qui réfère à une partie du tout (<i>l'arbre → ses tiges, ses feuilles</i>)		→ LÉO	★ LÉO				
iii. périphrase (<i>Champlain → le gouverneur de la Nouvelle-France</i>)			★ LÉO				
iv. générique (<i>le perroquet → cet oiseau</i>); spécifique (<i>un producteur d'éolienne → ce turbinier</i>)		→ LÉO	★ LÉO				
d. reprise par nominalisation (<i>cuisiner est un art; → la cuisine ...</i>)			→ LÉO	★ LÉO			
3. Utiliser diverses structures syntaxiques							
a. Le groupe du nom dans ses différentes fonctions							
i. le nom propre et la majuscule	P		★ LÉ				
– majuscule dans les noms de peuples, de lieux				★ É			
– majuscule pour les noms de productions médiatiques, d'événements, d'institutions et d'établissements						★ É	
ii. le nom commun							
– identification par ses caractéristiques sémantiques, morphologiques et syntaxiques (par les manipulations syntaxiques)			★ LÉ				
– le genre	P		★ O				
– le nombre	P		★ LÉO				
– le nom donneur de marques de genre, de nombre et de personne	P		★ LÉO				
iii. le déterminant							
– identification par ses caractéristiques sémantiques, morphologiques et syntaxiques (par les manipulations syntaxiques) et accord	P		★ LÉ				
– règles particulières d'accord : <i>leur</i> déterminant (pronom possessif); <i>aucun, nul, pas un; chaque/chacun</i>				★ LÉO			
iv. l'adjectif							
– identification de l'adjectif classifiant (le conseil municipal, la carte routière) par des critères sémantiques et syntaxiques			★ LÉ				
v. le groupe prépositionnel dans le GN (la base du triangle, le bureau de Jean)			★ LÉO				
b. La juxtaposition et la coordination							
i. la juxtaposition et la coordination de groupes du nom (gn) avec la ponctuation appropriée (<i>ce mobilier comprend un lit, une armoire, un miroir et un bureau.</i>)		→ LÉ	★ LÉ				
ii. les effets de la juxtaposition et de la coordination : gradation, accumulation (<i>adieu, veau, vache, cochon, couvée; et les hommes et les femmes et les enfants</i>)				→ LÉ	★ LÉ		
c. La phrase P (conforme au modèle phrase P ou de base)							
i. identification des constituants par les manipulations syntaxiques			★ LÉ				

ii. identification du GN dans les constituants		★ LÉ				
d. Les phrases à construction particulière						
i. utilisation des présentatifs : <i>c'est, voici (Voici la salle de spectacle.); il y a (Il y a beaucoup de fourmis sur le pavé.)</i>	P	★ LÉO				
ii. utilisation de la phrase infinitive (<i>Tourner à gauche</i>)	P	★ LÉ				
e. Les phrases transformées						
i. phrase de forme emphatique (<i>C'est Don Quichotte qui sommeille en moi. Ce qui m'enrage, c'est le commérage.</i>)		→ LÉ	★ LÉ			
ii. phrase de forme impersonnelle (<i>Il se produit des bruits bizarres dans cette maison. Il est arrivé un accident.</i>)			→ LÉ	★ LÉ		
B. L'indétermination		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
1. Utiliser des GN et des pronoms						
a. le nom commun : nom collectif (<i>la foule, le monde, le troupeau, une poignée</i>) et accord dans le GN (<i>un troupeau de vaches, une poignée de manifestants</i>)		★ L	★ É			
b. le déterminant						
i. déterminant indéfini + nom : présentation d'un archétype (<i>un homme avait trois fils</i>); impression de flou (<i>quelques personnes sont venues; un certain monsieur X</i>); introduction d'une idée (différentes possibilités s'offrent à nous...)	P	★ LÉ				
ii. déterminant complexe (<i>beaucoup de, une vingtaine de, un peu de, une pincée de</i>) et accord dans le GN	P	★ LÉ				
c. le pronom <i>JE</i> comme seul nom de narrateur dans un récit					★ LÉ	
d. les pronoms indéfinis : on, quelqu'un		→ LO	★ LÉO			
e. les pronoms nominaux : quiconque, personne, rien, nulle part, l'un... l'autre					★ LÉO	
f. la reprise par un pronom indéfini : plusieurs, certains, etc. (<i>Nos croyances nous empêchent d'agir; →certaines plus que → d'autres.</i>)					★ LÉO	

1. L'élargissement du vocabulaire ne peut être limité à une seule année du secondaire. Il se poursuit au fur et à mesure que l'élève est confronté à des réalités nouvelles qu'il apprend à nommer.